



District de Maine et Loire de Football
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE
SECTION DISCIPLINE ARBITRES

PROCES VERBAL N°12 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	26 mars 2022
Responsable :	Hervé CESBRON
Présent(s) :	Cyril BARLIER, Hervé CESBRON, Richard DOGUET, Steve GABORIAU
Excusé(s) :	Alain FOUQUET

➡ **Les dossiers de désignations examinés concernent la période du 30 janvier 2022 au 13 mars 2022**

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à partir du samedi 07 mai 2022.

➡ **La section reconvoquera 1 arbitre le lundi 25 avril à 19H00**

➡ **La section a analysé les courriers reçus consécutivement aux premières réunions.**

➡ **La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :**

- Retours de désignation tardifs.
- Les envois tardifs de rapport (supérieur à 48H après la rencontre).
- Les manquements sur feuille de match.
- Les absences sur désignation.

➡ **En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :**

- Des points de pénalité sur la note administrative pour 34 dossiers
- Des matchs de non-désignation pour 11 dossiers
- Une amende au club de l'arbitre pour 5 dossiers

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe où figurent les décisions prises. L'annexe du PV pourra être consulté sur Footclub.

Le Responsable de la section

M. CESBRON Hervé